



Déclaration liminaire pour l'UNSA Éducation

CSA SD du 23 janvier 2023

Contexte social :

Ce premier CSA-SD se tient quelques jours après une journée de très forte mobilisation contre la réforme des retraites, une réforme injuste et injustifiée qui fait peser sur les seul.e.s salarié.e.s le poids des mesures. Le recul de l'âge légal de départ à 64 ans et l'accélération de l'augmentation de la durée de cotisation pour un départ à taux plein sont une punition.

Les derniers sondages montrent qu'une majorité de Français ne veulent pas de cette réforme. Dans l'Education Nationale, nos collègues se sont mobilisés de manière massive pour exprimer leur refus de cette réforme. Le gouvernement doit entendre la gronde des françaises et des français et revoir sa copie.

Nous tenons à rappeler aujourd'hui que l'**UNSA**, comme toutes les organisations syndicales, a une exigence : « ni un jour, ni un mois, ni un an de plus ! ». C'est pourquoi nous appelons les collègues à se mobiliser pour la 2^{ème} journée de grève de mardi 31 janvier.

La préparation de la rentrée 2023

Le second degré a déjà subi de très nombreuses suppressions d'emplois au cours des dernières années en prévision de la baisse démographique qui allait arriver. Alors qu'aujourd'hui, cette baisse s'amorce très faiblement (-840 élèves nationalement), le second degré continue de rendre des emplois par centaines (-481 emplois).

Pour préparer la rentrée 2023 dans notre académie, pour le second degré, la dotation est de -9ETP (-5 ETP en HP et -4 ETP en HSA).

A cela s'ajoutent des contraintes nouvelles, découvertes par la profession au travers d'annonces « sorties du chapeau », qui vont poser des problèmes de faisabilité aux chefs d'établissements et aux équipes pédagogiques sans se justifier d'un point de vue pédagogique.

Si la remédiation en groupes restreints pour prévenir et pallier les difficultés scolaires s'avère indispensable, pour **l'UNSA Education**, elle ne peut pas s'envisager sans moyens supplémentaires ni au détriment d'une discipline, la technologie, au seul prétexte qu'elle est déficitaire en termes d'enseignants.

Pour ce qui est de faire intervenir des professeurs des écoles en sixième. A-t-on seulement chiffré le nombre d'entre eux qui pourraient être volontaires pour faire fonctionner une telle initiative ?

Concernant « devoirs faits », comment rendre obligatoire pour les élèves de 6ème ce dispositif sans l'intégrer dans le temps de service des enseignants ?

La méthode Ndiaye n'a finalement rien à envier à la méthode Blanquer pour ce qui est des mesures annoncées par voie de presse, sans concertation.

Pour **l'UNSA Education**, si le collège a besoin d'évolutions, il en mérite de bien plus efficaces et de bien plus ambitieuses. Il faudrait se tourner vers les Rased qui doivent être valorisés en retrouvant les moyens qu'on n'a cessé de leur retirer.

Ce ne sont pas des effectifs en hausse, des suppressions de postes et des annonces surprises qui vont aider le collège à faire mieux réussir les élèves.

pour l'UNSA Éducation Audrey Bonhoure et Céline Verdier